

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 11 octobre 2017

Filière bois pour l'habitat

Rennes Métropole missionne Abibois pour développer la construction bois sur le territoire

Rennes Métropole missionne Abibois, l'interprofession du bois en Bretagne, pour accompagner, en tant qu'assistant maître d'ouvrage (AMO), la mise en œuvre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) destiné à porter le développement de la construction bois sur le territoire. Le mardi 10 octobre 2017, Rennes Métropole et Abibois ont convié les élus des communes de la métropole, des promoteurs et des bailleurs à une réunion d'information sur le projet de développement d'une filière bois pour l'habitat.

Développer la filière bois pour répondre à des enjeux multiples

Lors de l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) 2015-2020 de Rennes Métropole, le diagnostic a mis en évidence la nécessité d'innover dans le mode de production des logements dans tous les domaines et à toutes les échelles de la production. Rennes Métropole a décelé dans la filière bois et la construction bois la capacité à répondre aux enjeux du PLH. C'est pourquoi, elle souhaite s'appuyer sur celle-ci pour mettre en pratique ses engagements.

Objectifs recherchés

Le potentiel d'innovation de la filière bois permet d'envisager la construction de logements à des prix abordables, tout en respectant leur qualité et les nouveaux usages d'habitation. Pour cela, doivent être recherchés de nouveaux process, en développant en amont la recherche, l'innovation et l'expérimentation.

Dans une logique globale de développement durable, ce soutien aux innovations méthodologiques et techniques doit tout particulièrement s'intéresser aux matériaux bio-sourcés et orienter ses actions vers une réduction significative de la consommation énergétique des logements en développant l'apprentissage du logement passif.

Un Appel à manifestation d'intérêt à destination des communes de Rennes Métropole

L'AMI appelle les communes de Rennes Métropole à se porter candidates pour

favoriser la construction de logements en bois, aidés et/ou labellisés "passivhaus*", sur des fonciers qu'elles auront désignés (phase 1) et avec des promoteurs dont elles auront fait le choix (phase 2).

**Le Label PassivHaus impose une consommation inférieure à 15kWh/m²/an pour le chauffage, inférieure à 120 kWh/m²/an pour tous les usages et un niveau d'étanchéité trois fois plus exigeant que dans la Règlementation thermique 2012 (RT 2012).*

Pourquoi un AMI ?

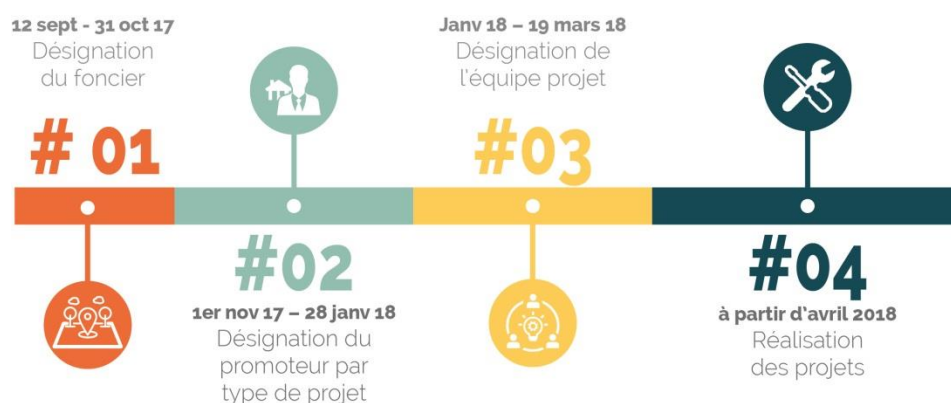
Un AMI, porté par une métropole, donne le moyen de mettre en lumière un sujet stratégique, d'apporter des outils pour la prise en main de ce sujet et de créer un dynamisme et une synergie locale propices à la mise en œuvre concrète de projets innovants. Il s'agit d'impulser une dynamique pour que les acteurs territoriaux s'engagent dans cette démarche innovante.

Cet AMI répond aux enjeux du PLH métropolitain et contribuera à générer des emplois sur le territoire, à réduire les consommations d'énergies et à créer un lien entre la production de bâtis et une ressource locale.

Les missions d'Abibois

Abibois est missionnée pour accompagner Rennes Métropole dans la mise en œuvre de cet AMI. Abibois est reconnue pour son expertise « filière bois », sa capacité à communiquer, informer et animer. La connaissance du réseau de professionnels et de la filière va faciliter la mise en mouvement des acteurs autour des collectivités intéressées par l'AMI (promoteurs, bureaux d'études, entreprises de la construction bois...). Celles-ci, grâce au travail réalisé par Abibois, trouveront avec plus de facilité des acteurs compétents en mesure de répondre à leurs attentes.

Le calendrier



METROPOLE
vivre en intelligence
rennes



Abibois
AU CŒUR DU BOIS

Plus d'informations

→ www.constructionboispourtous.com